Recommandations

(6.2) Condamnation du dépôt patronal

Recommandation 1

« Que l'assemblée générale du SPECS-CSN condamne le dépôt patronal ;

Que l'assemblée générale du SPECS-CSN demande au CPNC de faire ses devoirs et de trouver de vraies solutions aux problèmes du réseau. »

(6.3) Demandes table sectorielle

Recommandation 2

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème **Précarité et insertion professionnelle**. »

Recommandation 3

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème **Tâche,** ressources et réussite étudiante. »

Recommandation 4

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème Enseignement à distance, formation continue et pérennité du modèle collégial. »

Recommandation 5

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème **Collégialité, expertise enseignante et vitalité des programmes.** »

Recommandation 6

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème **Organisation** et relations de travail. »

Recommandation 7

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème **Échelle de traitement et autres enjeux de rémunération**. »

(6.4) Plan d'action et mobilisation

Recommandation 8

« Il est proposé que le SPECS-CSN adopte le plan d'action et de mobilisation pour l'hiver 2023. »

(7) négociation de la répartition des cours complémentaires

Recommandation 9

- Considérant les résultats de notre cueillette d'information à l'hiver 2022;
- Considérant nos échanges avec la direction lors des séances de négociation au CRT depuis l'hiver 2022;
- Considérant l'expression de la volonté que toutes les disciplines puissent proposer une offre de cours complémentaire;
 - « Il est proposé :
 - Que toutes les disciplines qui souhaitent offrir un cours complémentaire puissent proposer une offre de cours complémentaires soumise au choix des personnes étudiantes. »